

PLAN « FRANCE RELANCE » PRESERVATION DE L'EMPLOI R&D



- Présentation du dispositif et son organisation
- Les notifications de financement et le conventionnement ANR
- Votre interlocuteur dédié ANR et les documents supports
- Démonstration d'utilisation de la plateforme dédiée
- Echange questions/réponses
- Vos contacts DRARI



Les objectifs de la mesure :

- Soutenir l'effort d'investissement des établissements et des entreprises dans la recherche collaborative ;
- Contribuer à la préservation et à la montée en compétence des personnels de R&D ;
- Contribuer à l'acculturation entre recherche publique et recherche privée par des échanges de personnels ;
- Soutenir l'emploi des jeunes diplômés.

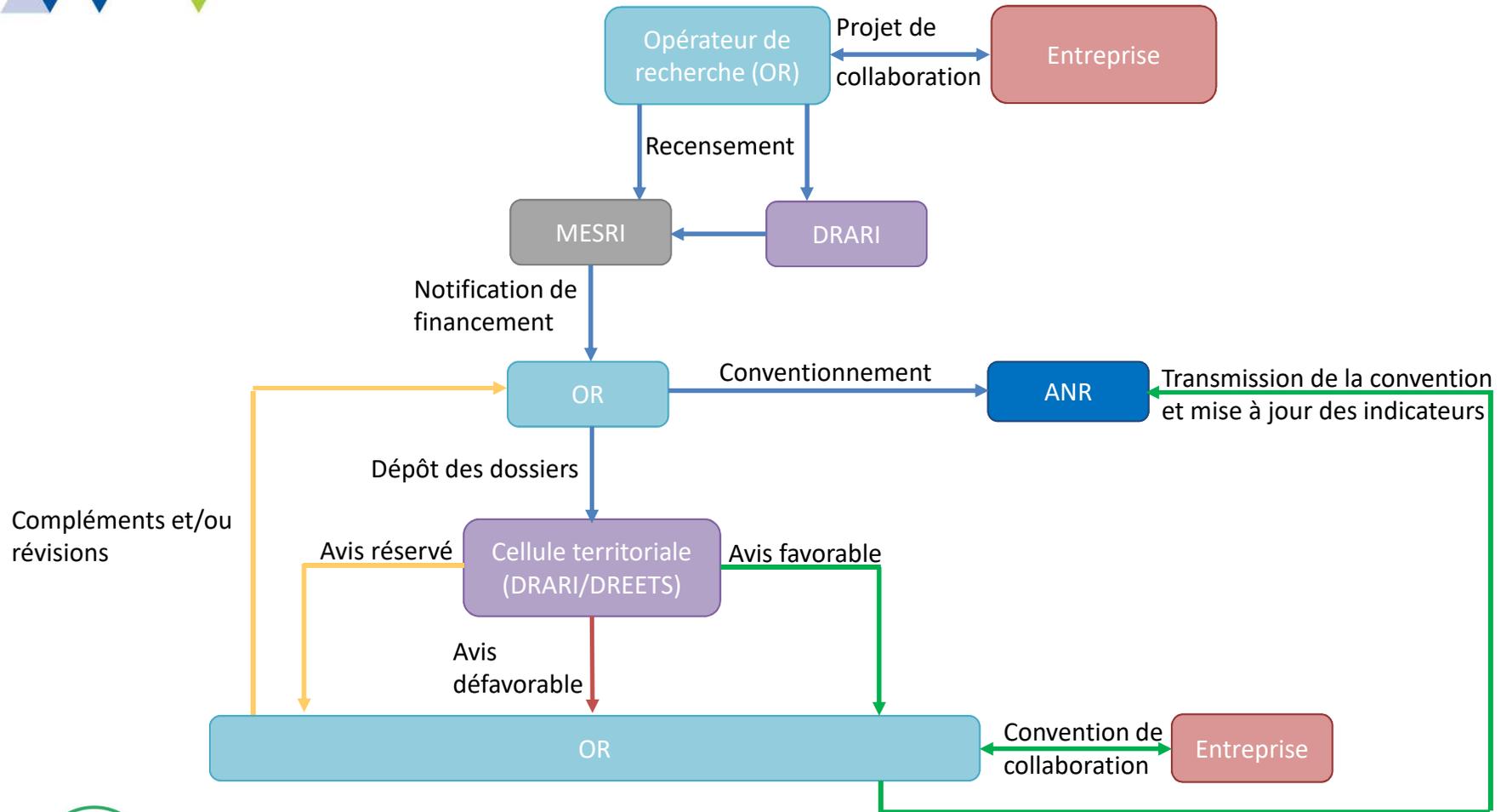


4 actions :

1. Salariés de R&D de l'entreprise partiellement affecté dans l'établissement de recherche ;
2. Salariés de R&D de l'entreprise partiellement affecté dans l'établissement de recherche s'engageant dans une formation doctorale, et justifiant d'une formation d'ingénieur ou de master ;
3. Jeune diplômé de niveau master, salarié d'un établissement de recherche partiellement affecté dans l'entreprise ;
4. Jeune docteur salarié d'un établissement de recherche partiellement affecté dans l'entreprise.



Présentation du dispositif et son organisation



- **Ouverture de la vague 2 de recensement du 10 mai au 11 juin :**
 - Ouverte à toutes les structures de recherche MAIS sans garantie du financement alloué ;
 - Vague territoriale : toutes les demandes (y compris celles des ONR) sont envoyées à la cellule territoriale (DRARI) de la région du laboratoire d'accueil des personnels de R&D ;
 - Nécessité de faire remonter les estimations les plus précises possibles.
- **En parallèle, consolidation des retours sur la 1^{ère} vague pour identifier les marges de financement résiduelles.**
- **Notification des financements à partir de la mi-juin :**
 - Priorité donnée aux nouveaux entrants, aux projets menés avec des PME, aux projets « numériques », avec une attention portée à la répartition territoriale des financements alloués ;
 - Principe du 1^{er} arrivé 1^{er} servi en cas de nécessité d'arbitrage (la date faisant foi est celle de la remontée à la DRARI du tableau de recensement complet).

Notifications de financements (1^{ère} vague de recensement) :

- 69 organismes de recherche ;
- Financement total notifié de 239,3M€, dont 102,1M€ pour 2021 ;
- A la signature de la convention avec l'ANR : libération de 40% de l'enveloppe de 2021 (40,8M€) ;
- Juin 2021 : 20% de l'enveloppe de 2021 (20,4M€) ;
- Novembre 2021 : 40% de l'enveloppe de 2021 (40,8M€).



Conventionnement ANR :

Linda Grabi, gestionnaire conventionnement

- Envoi des données administratives à l'ANR, suite à la notification du MESRI ou de la DRARI à preservation.emploi@agencerecherche.fr :
 - le n° de SIRET de l'établissement bénéficiaire et l'adresse liée à ce dernier,
 - le nombre de convention de collaboration prévues
 - un RIB
- Envoi de la convention à l'établissement pour signature.





Votre interlocuteur dédié et les documents supports

- Pour toute question :
Albin Laruelle, chargé de mission administratif
01 78 09 80 58
preservation.emploi@agencerecherche.fr
- Documents supports :
 - Réponses aux questions fréquentes (FAQ) > disponible sur le site internet de l'ANR (<https://anr.fr/fr/plan-de-relance>)
 - Guide d'utilisation de la plateforme > transmis aux utilisateurs après le webinaire





Démonstration d'utilisation de la plateforme dédiée

Lien d'accès à la plateforme :

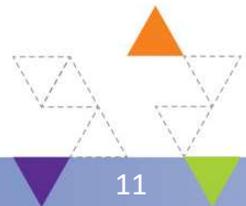
<https://preservation-emplois.anr.fr/>

- Dépôt des dossiers
- Suivi des conventions de collaboration



Questions/Réponses

Nous sommes à votre écoute



DRARI	Prénom NOM	Fonction	Téléphone	Mail
AUVERGNE - RHONE-ALPES	Jean-Luc DUPLAN	Délégué régional par intérim	04 72 80 51 42	drari.auvergne-rhone-alpes@recherche.gouv.fr
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	Jean GUZZO	Délégué régional	03 80 44 69 76	drari.bourgogne-franche-comte@recherche.gouv.fr
BRETAGNE	Florent DELLA VALLE	Délégué régional	02 99 79 38 65	drari.bretagne@recherche.gouv.fr
CENTRE - VAL DE LOIRE	Fabrice GENS	Délégué régional adjoint	02 38 81 46 93	drari.centre-val-de-loire@recherche.gouv.fr
CORSE	Jean-Laurent VELLUTINI	Délégué régional	04 95 50 34 64	drari.corse@recherche.gouv.fr
GRAND-EST	Brigitte JAMART	Déléguée régionale		drari.grand-est@recherche.gouv.fr
GUADELOUPE	Philippe POGGI	Délégué régional		philippe.poggi@ac-guadeloupe.fr
GUYANE	Philippe POGGI			drri.guyane@recherche.gouv.fr
HAUTS-DE-FRANCE	Stéphane LELEU	Délégué régional	03 20 15 65 70	drari.hauts-de-france@recherche.gouv.fr
ILE-DE-FRANCE	Samuel GUIBAL	Délégué régional	01 40 46 60 77	drari.ile-de-france@recherche.gouv.fr

DRARI	Prénom NOM	Fonction	Téléphone	Mail
LA REUNION	Abel HIOL	Délégué régional	0026 26 92 49 06 62	drari.la-reunion@recherche.gouv.fr
MARTINIQUE	Laurent MORILLON	Délégué régional	05 96 39 49 92	drari.martinique@recherche.gouv.fr
NORMANDIE	Xavier PANNECOUCKE	Délégué régional	02 32 08 92 90	drari.normandie@recherche.gouv.fr
NOUVELLE-AQUITAINE	Dominique REBIERE	Délégué régional	05 56 90 65 19	drari.nouvelle-aquitaine@recherche.gouv.fr
NOUVELLE CALEDONIE		Délégué territorial par intérim		drri.nouvelle-caledonie@recherche.gouv.fr
OCCITANIE	Marianne PEYROT	Déléguée régionale	05 62 89 82 74	drari.occitanie@recherche.gouv.fr
PAYS DE LA LOIRE	Pierre-Yves MANACH	Délégué régional	02 40 37 33 69	drari.pays-de-la-loire@recherche.gouv.fr
POLYNESIE FRANCAISE	Jean-Christophe AUFFRAY	Délégué territorial		jean-christophe.auffray@recherche.gouv.fr
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	Marc SAVASTA	Délégué régional	04 84 35 42 81	drari.provence-alpes-cote-d-azur@recherche.gouv.fr